



AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément à l'article 28 (1.0.1) de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par les présentes donné que la Ville de Val-d'Or a aliéné le bien ci-dessous décrit :

Description du bien : Une partie du lot 2 299 168 du cadastre du Québec, d'une superficie de 446,8 mètres carrés, située sur le chemin Gabriel-Commanda, sans bâtisse;

Prix de vente : 8 904,73 \$ excluant les taxes applicables

Nom de l'acquéreur : Extrême construction modulaire ltée

le tout, aux termes d'un acte de vente intervenu le 26 juin 2017, publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Abitibi sous le numéro 23 423 882.

DONNÉ à Val-d'Or, le 8 novembre 2017.


M^e ANNIE LAFOND, notaire
Greffière